ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

La Poste

Question écrite n° 100810

Texte de la question

M. Philippe Noguès attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le malaise social au sein du Groupe La Poste dénoncé par le personnel et de nombreux rapports d'experts. La situation est en effet préoccupante en ce qui concerne les réorganisations du travail subies par les agents du groupe et l'absence de tout dialogue social avec la direction. Depuis 2003 ce sont 100 000 emplois qui ont été supprimés et, alors même que La Poste a bénéficié en 2015 de 350 millions d'euros au titre du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), le groupe a supprimé cette même année 7 200 emplois. Conséquence inévitable de cette politique salariale, le Groupe La Poste annonce qu'il va fermer d'ici les trois prochaines années 4 000 bureaux de postes sur les 9 000 restants. Une situation inacceptable alors que l'aménagement du territoire fait partie des missions historiques de La Poste et que les services publics de proximités désertent chaque année un peu plus les milieux ruraux. Il apparaît de manière assez évidente que ces décisions répondent à un impératif de rentabilité économique, qui n'a fait que s'accentuer depuis le passage du Groupe La Poste au statut d'entreprise privée. Ces nouvelles orientations conduisent la direction à délaisser ou à redéfinir les objectifs des missions de services publics pourtant fondamentales mais jugées peu rentables (proximité et qualité du service public, préservation du tissu social auprès des usagers les plus isolés). Les conséquences sont désastreuses non seulement pour la qualité du service public mais aussi pour tous les agents du Groupe La Poste qui voient leurs cadences de travail s'accélérer, leur situation se précariser et surtout leurs missions basculer vers des logiques commerciales. Les agents ne parviennent plus à effectuer leurs missions tout en restant au service des usagers et sont confrontés à la perte du sens de leur métier qui engendre les drames humains qu'a connus La Poste ces dernières années. Les *burn out*, les accidents et les suicides sur le lieu de travail des agents continueront d'accentuer le malaise à La Poste si la direction n'engage pas un véritable dialogue social avec un personnel au bord de l'asphyxie. Il lui demande donc quelles mesures l'État actionnaire entend prendre pour d'une part restaurer la qualité du service public proposé par La Poste et permettre à tous les agents du groupe d'effectuer leurs missions dans les meilleures conditions possibles.

Données clés

Auteur : M. Philippe Noguès
Circonscription : Morbihan (6e circonscription) - Non inscrit
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 100810
Rubrique : Postes
Ministère interrogé : Économie et finances
Ministère attributaire : Économie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 22 novembre 2016, page 9539
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)